MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE

Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais

Dossier suivi par : TUDOR Andreea
Objet : Plat'AU - PERMIS D'AMENAGER

Numéro : PA 062498 26 00004 U6201
Adresse du projet : Rue Léon Blum 62300 Lens
Déposé en mairie le : 23/07/2026
Reçu au service le : 07/08/2026
Nature des travaux:

Demandeur :
Mairie de Lens COMMUNE DE LENS

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'Architecte des Bâtiments de France donne son accord. Par ailleurs, ce projet appelle des recommandations ou des observations :

Les surfaces de stationnement sont prévues drainantes, elles seront de préférence végétalisées (pavés avec joints enherbés, dalles enherbées).
Le dessin du parking devrait être modifié, afin d'améliorer l'ombrage des places de stationnement. En effet, selon le plan proposé, celles-ci ne bénéficient pas de l'ombre des arbres prévus au projet, qui sont disposés au nord.

Fait à Arras

Signé électroniquement par
Andreea TUDOR
Le 05/10/2026 à 19:16

Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débuter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de département par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans le cas où la décision d'urbanisme est prise au nom de l'État en application du b) de l'article L.422-1 ou de l'article L.422-2 du

code de l’urbanisme, le préfet de région est compétent (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) et doit être saisi dans les mêmes conditions.

ANNEXE :

Fosse n°12 : salle des pendus et bains douches situé à 62528|Loos-en-Gohelle|rue Vasco de Gamma.

Cité n°12 | Eglise Saint-Edouard ou Sainte-Barbe situé à 62498|Lens.